

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1863-1864.

Premier feuillet des Pétitions.

M. D'OMALIUS-D'HALLOY, 1^{er} Rapporteur.

N^o 1. — Le sieur Van den Bussche, colonel pensionné, demande que les officiers pensionnés qui ont atteint leurs dix années de grade, obtiennent le cinquième du maximum de la pension de leur grade respectif.

Conclusions du rapport : — Dépôt au bureau des renseignements.

N^o 2. — Des gardes champêtres du canton de Merbes-le-Château, province de Hainaut, réclament une augmentation de salaire.

Conclusions du rapport : — Ordre du jour.

N^o 3. — Le sieur Heyligers, marchand de bières à Kieldrecht, province de la Flandre orientale, demande la libre entrée des bières belges en Hollande, soit en accordant à ce pays la libre importation de ses genièvres, soit en lui accordant toute autre indemnité commerciale.

Conclusions du rapport : — Ordre du jour.

N^o 4. — La dame Lehouque, veuve Havard, proteste contre la privation de sa pension du chef d'un second mariage.

Conclusions du rapport : — Ordre du jour.

M. TELLIER. — 2^e Rapporteur.

N^o 5. — Le sieur Lauwers, domicilié à Hemixem, province d'Anvers, se plaint de ce que son fils Louis Lauwers, milicien de la classe de 1864, a été incorporé dans l'armée, quoique atteint de surdité, infirmité attestée par plus de vingt signataires d'un certificat annexé à cette requête.

Conclusions du rapport : — Ordre du jour.

M. le Baron DE RASSE. — 3^e Rapporteur.

N^o 6. — Explications transmises par M. le Ministre de la Guerre sur la requête du sieur Armand Colson, économe directeur de l'hôpital civil de Mons, réclamant l'obtention de la pension militaire à laquelle il prétend avoir droit, en qualité d'ancien directeur de 1^{re} classe des manutentions militaires, position qui lui donnait dans l'armée le grade de 1^{er} lieutenant.

Conclusions du rapport : — Dépôt au bureau des renseignements

(2)

N° 7. — Le sieur Pierre-Joseph Tournay, ancien officier, demande une pension.

Conclusions du rapport : — Dépôt au bureau des renseignements.

N° 8. — Le sieur Ed. Van Ouwenhuysen, avocat, se plaint d'être abusivement sequestré dans la maison de santé dite *Strop*, à Gand. Il demande à être mis en liberté ou au moins transféré dans un autre établissement.

Conclusions du rapport : — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 9. — Le sieur Jacques Jamar réclame une pension comme combattant et blessé de septembre 1830.

Conclusions du rapport : — Ordre du jour.

M. T'KINT DE R. ODENBEKE DE NAEYER, 4^e Rapporteur.

N° 10. — Le sieur Van Poucke, professeur de musique à Ostende, réclame l'adoption, dans les établissements dépendants de l'Etat ou subventionnés par lui, d'un diapason fixe et obligatoire donnant huit cent soixante-dix vibrations par seconde.

Conclusions du rapport : — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.